



VIOR

VIOR INC.

AVIS DE CONVOCATION À UNE ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ qu'une assemblée annuelle des actionnaires (l'« **Assemblée** ») de Vior inc. (la « **Société** ») sera tenue uniquement par voie de communication à distance, plutôt qu'en personne, le 8 décembre 2021, à 11h00 (heure de l'est), aux fins suivantes :

1. soumettre aux actionnaires les états financiers de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2021 et le rapport des vérificateurs;
2. élire les administrateurs;
3. nommer PricewaterhouseCoopers s.r.l. / s.e.n.c.r.l. comme auditeurs de la Société et autoriser le conseil d'administration à fixer leur rémunération; et
4. traiter de toute autre question qui pourrait être régulièrement soumise à l'Assemblée.

En raison des répercussions de la COVID 19 sur la santé publique, pour atténuer les risques pour la santé et la sécurité de nos collectivités, de nos actionnaires, de nos employés et d'autres parties prenantes, la Société tiendra une Assemblée des actionnaires de la Société uniquement par voie de communication à distance. Les actionnaires ne pourront pas participer à l'assemblée en personne. Les actionnaires inscrits (au sens donné à cette expression dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction annexée aux présentes à la rubrique « **Nomination des fondés de pouvoir** ») et les fondés de pouvoir dûment nommés pourront plutôt assister, participer, voter ou soumettre des questions de manière virtuelle à l'Assemblée virtuelle en ligne en s'inscrivant ici :

<https://bit.ly/2YvSBkc>

Après l'inscription, vous recevrez un courriel de confirmation avec des instructions d'accès. **Pour assurer un processus fluide, la Société demande aux participants inscrits de se connecter au plus tard à 10 h 45 (heure de l'Est) le 8 décembre 2021.**

Tout comme ils le feraient à une assemblée en personne, les actionnaires inscrits et les fondés de pouvoir dûment nommés pourront assister à l'Assemblée, y participer, y soumettre des questions en ligne et y voter virtuellement en temps réel, pourvu qu'ils soient connectés à Internet et respectent toutes les exigences énoncées dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction annexée aux présentes. Les actionnaires inscrits qui ne seront pas en mesure d'assister à l'Assemblée doivent remplir, signer et dater le formulaire de procuration ou le formulaire d'instructions de vote annexés aux présentes, conformément aux directives qui y sont énoncées et qui sont énoncées dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction, et le retourner conformément aux instructions et aux délais énoncés dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction. Les actionnaires non-inscrits (ou véritables) qui ne se sont pas nommés à titre de fondés de pouvoir pourront assister à l'Assemblée en tant qu'« invités », mais ne pourront pas participer, soumettre des questions ou voter lors de l'Assemblée.

Vous avez le droit de recevoir un avis de convocation à l'assemblée et d'y voter si vous êtes un actionnaire de la Société à la fermeture des bureaux le 3 novembre 2021. La circulaire de sollicitation de procurations de la direction ci-jointe donne des renseignements additionnels sur les questions devant être traitées à l'assemblée et elle est réputée faire partie intégrante du présent avis.

Montréal, le 4 novembre 2021

Par ordre du Conseil d'administration,

(s) Mark Fedosiewich

Mark Fedosiewich

Président et chef de la direction

Les détenteurs d'actions peuvent exercer leur droit de vote en assistant à l'assemblée ou en remplissant un formulaire de procuration. Les détenteurs d'actions qui ne peuvent assister à l'assemblée en personne sont invités à remplir le formulaire de procuration ci-joint et à le retourner à Computershare, 100 University Avenue, 8^e étage, Toronto (Ontario) M5J 2Y1, ou par télécopieur au 1-866-249-7775 (en Amérique du Nord) ou au 416-263-9524 (à l'extérieur de l'Amérique du Nord) au plus tard à 17 :00 (heure de l'Est) le 6 décembre 2021. Une personne nommée comme fondé de pouvoir n'est pas tenue d'être actionnaire de la Société. Les détenteurs d'actions peuvent également exercer leurs droits de vote en appelant au numéro de téléphone sans frais 1-866-732-8683 ou à tout autre numéro indiqué sur le formulaire de procuration ou le formulaire d'instructions de vote ou en accédant au site Internet suivant : www.voteendirect.com. Pour toute information additionnelle à ce sujet, veuillez contacter Computershare par téléphone sans frais au 1-866-962-0498 (en Amérique du Nord) ou au 514-982-8716 (à l'extérieur de l'Amérique du Nord) ou par courriel à service@computershare.com.